L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

JOURNAL OFFICIEL DU CONSEIL GENERAL—NOUVELLE-ORLEANS, MARDI MATIN, 30 MAI 1848.

Imprimé et publié par
MAGNE & WEISSE.
No. 91, rue de Chartres, et No. 13, rue du Camp

NOUVELLE-ORLEANS:
MARDI MATIN, 30 MAI 1848.

CONVENTION DE BALTIMORE.

Enfin nous avons des nouvelles de la convention de Baltimore. Cette assemblée s'est réunie le 22, dans un temple protestant. Tous les Etats de l'Union y avaient leurs représentans. On avait préparé des tribunes que la foule a envahies et qu'elle n'a abandonnées que le soir.

A midi, on a appelé provisoirement au fauteuil l'honorable J. S. Bryce, de la Louisiane, et T. H. Treat, du Missouri, a été nommé secrétaire.

M. Cone, de la Georgie, a proposé de nommer un comité pour examiner les pouvoirs des délégués. La proposition de désigner, pour faire partie du comité, un membre dans chacune des délégations rivales de New-York a donné lieu à un débat très animé.

M. Hannegan a présenté une résolution portant que les membres de la convention s'engageront à accepter le choix de cette assemblée. Cette résolution a été déposée sur le bureau.

Les résolutions de M. Cone ont été ensuite adoptées; puis la convention les ayant reconsidérées, les a rejetées.

M. Wheeler a proposé, sous forme de résolution, de nommer, pour examiner les pouvoirs des membres, un comité formé d'un délégué par Etat, en excluant les Etats que représentent des délégués rivaux.

Il y a cette différence entre cette dernière résolution et de celles de M. Cone. La proposition de M. Wheeler enjoint au comité d'examiner les lettres de créance des délégués; celle de M. Cone autorise le comité à déclarer quels sont les délégués qui peuvent siéger.

Plusieurs amendemens présentés coup sur coup ont suscité un débat très long et très animé.

M. Preston King, membre de la délégation des *Barnburners*, s'est élevé contre la résolution de M. Cone. C'est à la barre de la Convention, a-t-il dit, que les *Barnburners* et les *Old Hunkers* doivent plaider leur cause. M. Samuel L. Dickinson, délégué des *Old Hunkers*, a appuyé, au contraire, la proposition de M. Cone. Il acceptera, lui, le verdict du comité.

La résolution de M. Cone, mise aux voix, a été adoptée à une forte majorité.

Le secrétaire a fait ensuite l'appel des délégués par Etat, afin de former la commission d'examen. Les membres suivans ont été élus:

Maine—Charles Andrews; New-Hampshire—R. Jenness; Massachusetts—Robert Rantoul; Vermont—Levi B. Vilas; Rhode-Island—D. J. Pearce; Connecticut—Jas. T. Pratt; New-Jersey—Garret D. Wall; Pennsylvanie—W. T. Rodgers; Delaware—Wm. H. Ross; Maryland—B. C. Howard; Virginie—Thomas H. Bayly; Caroline du Nord—Robert Strange; Caroline du Sud—J. M. Commander; Georgie—M. Hall McAllister; Alabama—William Acklin; Mississippi—A. G. McNutt; Louisiane—W. S. Kendall; Arkansas—Solon Borland; Missouri—James M. Hughes; Tennessee—H. L. Turney; Kentucky—Jas. N. Stevenson; Iowa—James Clarke; Wisconsin—B. Brown; Illinois—M. McConnell; Indiana—Wm. P. Byran; Ohio—A. P. Edgerton; Texas—D. Evans; Michigan—H. Redfield; Floride—R. J. Moses.

La convention s'est alors ajournée à 5 heures de l'après-midi. Cette première séance a été extrêmement orageuse. Le moment de l'ajournement a été même hâté à cause de la confusion qui régnait au sein de l'Assemblée.

A 5 heures, la Convention s'est réunie de nouveau, et a nommé un comité d'un délégué par Etat, pour désigner les officiers de l'assemblée. Le comité a été composé:

Maine—John L. Cutler; New-Hampshire—Reuben Laley; Massachusetts—C. T. Green; Vermont—John S. Robinson; Rhode-Island—Wm. S. Burtz; Connecticut—R. J. Ingersoll; New-York—[illegible]; New-Jersey—Peter V. Vroom; Pennsylvanie—A. H. Reeder; Delaware—Eben Cook; Maryland—John Kettlewell; Virginie—Wm. O. Good; Caroline du Nord—Asa Bigg; Caroline du Sud—Il n'y a pas nomination; Georgie—R. W. Flournoy; Alabama—Robert T. Scott; Floride—L. O'B. Branch; Mississippi—Robert Stanton; Louisiane—J. P. Morse; Iowa—D. W. Eastman; Missouri—Wm. D. Sappington; Tennessee—J. M. Williamson; Kentucky—John C. Mason; Michigan—E. H. Thompson; Wisconsin—E. G. Ryan; Illinois—Wm. D. Latshaw; Indiana—James Blake; Ohio—S. W. Johnson; Texas—Timothy Pillsbury.

M. Hannegan, appelé par les acclamations de l'assemblée, est monté sur l'estrade et a harangué la convention. Il s'est engagé à soutenir le candidat démocratique, quel qu'il fut, et il a engagé l'assemblée à agir dans un pareil esprit. Il a, en terminant, adjuré les deux fractions rivales de New-York d'oublier leurs différends. Cela ne sera pas très facile.

M. Yancey, de l'Alabama, l'honorable Samuel Houston, et l'honorable J. S. Bryce, ont pris ensuite la parole.

Le comité chargé d'examiner les pouvoirs des délégués, a déclaré qu'il s'était acquitté de ce devoir envers tous les Etats excepté New-York. Le rapport du comité, discuté pendant quelque temps, a été enfin adopté.

Le comité d'organisation, appelé à son tour à faire son rapport, a proposé de désigner les membres suivans comme officiers de la Convention.

Président:
Andrew Stevenson, de la Virginie.
Vice-Présidents.

Maine—Robert P. Dunlap. New-Hampshire—J. H. Steel. Massachusetts—C. W. Chapin. Vermont—Ira Davis. Rhode-Island—B. B. Thurston. Connecticut—Isaac Toucey. New-York ————. New-Jersey—Garrett D. Wall. Pennsylvanie—J. G. Jones. Delaware—Samuel P. Davis. Maryland—Benj. C. Howard. Virginie—E. P. Scott. Caroline du Nord—W. N. Edwards. Caroline du Sud—J. C. Commander. Georgie—C. McDonald. Alabama—John A. Winston. Floride—John C. McGhee. Mississippi—Powhatan Ellis. Louisiane—S. W. Downs. Arkansas—A. T. Rainey. Missouri—G. M. Bowers. Tennessee—Thomas Martin. Kentucky—Lewis Saunders. Iowa—James Clarke. Wisconsin—J. P. Helfenstein. Illinois—R. W. English. Indiana—E. G. English. Ohio—John Carwell. Texas—Thomas J. Rusk. Michigan—Austin E. Wing.

Secrétaires.

Missouri—Samuel Treat. Ohio—J. W. McCorkle. New-York ————. Mississippi—John Duncan. Pennsylvanie—John Miller. Indiana—John R. Jones. New-Hampshire—J. D. Wells. Tennessee—E. G. Eastman. Connecticut—John C. Holland.

Ce rapport ayant été adopté, la Convention s'est ajournée à sept heures et demie du soir pour se réunir de nouveau le lendemain à neuf heures.

Le comité d'examen devait se réunir dans la soirée pour délibérer sur les pouvoirs de la double délégation de New-York.

P. S.—*Séance du 23 mai.*—Notre correspondant à Memphis nous transmet la dépêche télégraphique que nous reproduisons plus bas. Malheureusement un orage est venu interrompre les communications entre Tuscumbia et Memphis au moment où la dépêche devenait très intéressante. Elle en dit assez cependant pour faire comprendre que la discussion sur la question de la simple majorité ou de la majorité des deux tiers a dû être extrêmement animée. Voici les termes de la dépêche:

M. Stephenson, de la Virginie, en venant occuper le fauteuil de président, remercie l'assemblée de l'honneur qu'elle lui a fait. Le révérend M. Plummer récite une prière à haute voix. On vote [illegible] Brice, président par intérim, une résolution de remerciemens. M. Merton, du Massachusetts, propose d'adopter les réglemens de la Convention de 1844, excepté celui qui fixe la majorité nécessaire pour un choix aux deux tiers des suffrages. M. Yancey prend la parole en faveur de la majorité des deux tiers. Il dit que l'on saura se passer de New-York, si cet Etat ose abandonner le parti démocrate. M. Morse parle contre la majorité des deux tiers. Cette façon de désigner les candidats n'a servi jusqu'à ce moment qu'à désappointer les démocrates; elle occasionnera peut-être le choix de quelque candidat [illegible], et alors adieu le parti!"

Arrivée de l'Hermann.—Le steamer américain *Hermann* est arrivé à New-York le 22 de ce mois; il apporte des nouvelles de France de [illegible]

FRANCE ET ANGLETERRE.

Un courrier extraordinaire, devançant la malle comme de coutume, a apporté hier matin les journaux anglais venus par le *Caledonia*. Le *Picayune*, dans un extra, a reproduit une partie des nouvelles concernant l'Angleterre et la France. Ces avis, comme nous l'avons déjà dit, sont excellens sous le double rapport politique et commercial. L'état des marchés s'améliore évidemment en Angleterre et sur le continent. Cette amélioration est due au résultat satisfaisant des élections en France et aux heureux auspices sous lesquels s'ouvre la session de l'assemblée nationale.

Le dépouillement du scrutin, à Paris, s'est terminé le 28 avril, à une heure avancée de la nuit. Cette opération, commencée dès 9 heures du matin, a eu lieu à l'Hôtel de Ville. De forts détachemens de la garde nationale stationnaient devant l'Hôtel. Les scrutateurs, au nombre de deux cents, étaient réunis sur une immense estrade élevée dans la salle St-Jean.

Lorsque les scrutateurs ont eu fini le dépouillement, en y ajoutant le vote de l'armée et la garde mobile, les maires des différens arrondissemens, précédés par M. Armand Marrast, se sont avancés et ont annoncé comme dûment élues les trente-quatre personnes dont voici les noms accompagnés du nombre de voix qu'elles ont reçues:

1.	Lamartine,	259,800
2.	Dupont (de l'Eure),	245,083
3.	François Arago,	243,640
4.	Garnier-Pagès,	240,890
5.	A. Marrast, éditeur du National,	229,166
6.	Marie,	225,766
7.	Crémieux,	210,699
8.	Béranger,	204,271
9.	Carnot,	195,608
10.	Bethmont,	189,252
11.	Général Duvivier,	182,175
12.	F. de Lasteyrie,	165,156
13.	Vavin,	151,103
14.	Général Cavaignac,	144,187
15.	Berger,	136,661
16.	Pagnerre,	136,117
17.	Buchez, adjoint au maire de Paris,	135,678
18.	Cormenin, président du Conseil d'Etat,	135,050
19.	Corbon, ouvrier graveur sur bois et principal Editeur de l'*Atelier*,	135,043
20.	Caussidière, préfet de police,	133,775
21.	Albert, ouvrier,	133,041
22.	Wolowski, professeur au Conservatoire des Arts et Métiers,	132,333
23.	Perupin, ouvrier horloger,	136,969
24.	Ledru Rollin,	131,587
25.	J. P. Schmith, maître des Requêt.	124,383
26.	Flocon,	121,856
27.	Louis Blanc,	121,140
28.	Recurt, adjoint au Maire de Paris,	118,075
29.	Agricol Perdiguez, ouvrier charpentier,	147,290
30.	Jules Bastide, sous secrétaire d'Etat au ministère des affaires étrangères,	110,228
31.	Coquerel, ministre protestant,	109,234
32.	Garnon, do do	106,747
33.	Guinard, colonel d'artillerie de la garde nationale.	106,262
34.	L'abbé de Lamennais,	104,871

Les trente-quatre membres du département de la Seine peuvent être classés de la manière suivante: Modérés, 25; démocrates-ultra, &c, 4; incertains, 5. Il se trouve parmi eux douze ex-députés, deux journalistes, cinq ouvriers, un prêtre catholique et un membre du clergé protestant.

Parmi les membres élus on compte trois évêques de l'église catholique, savoir: L'archevêque de Paris, pour le département de l'Aveyron; l'évêque de Quimper, pour le département du Finistère, et l'évêque d'Orléans pour le département de la Lozère.

L'évêque de Langres, ainsi que plusieurs ecclésiastiques, ont été élus dans le Morbihan.

Le père Lacordaire a battu M. Thiers à Marseille.

M. Dupin est aussi élu; il faisait partie de l'ancienne chambre. L'élection de Montalembert sera contestée.

Au Havre, le marché aux cotons s'était fermé à une baisse de 2 fr. pour toutes les qualités américaines; mais la confiance s'était rétablie plus tard et la baisse manifestée plus haut avait disparu. Les ventes se montaient à 3,900 balles depuis le départ du dernier steamer. Les importations avaient été de 2,200 balles. Le stock était de 113,000 balles, contre 71,000 balles, l'année dernière, à pareille époque.

En Angleterre, il y a eu une assez grande activité sur les différens marchés pendant la semaine qui a précédé le départ du steamer. Les nouvelles du continent avaient en grande partie rétabli la confiance. L'argent était en abondance sur la place. A Liverpool, de fortes transactions se sont faites dans les cotons; le fair upland était coté à 4 3/8 d., et le fair Orleans à 4 7/8 d. Le stock était de 182,210 balles moindre que celui de l'année dernière, à pareille époque, et les importations offraient également un déchet comparatif de 12,341 balles.

Les récoltes s'annoncent en Angleterre sous d'heureux auspices.

L'Ancien et le nouveau régime.—Sous le nouveau système électoral qui régit la France, Paris seul a donné presque autant de voix, à la dernière élection (210,000), que la France entière sous le règne de Louis-Philippe.

Buste du général Taylor.—On nous prie d'annoncer que le buste du général Taylor, par Garbeille, est prêt à être livré aux souscripteurs. Cette œuvre, réellement remarquable, mérite d'attirer l'attention du public. Un buste a été déposé à la librairie de N. Norman, rue du Camp, No 16.

CONGRES.

Le Sénat n'a pas siégé le 20.

La Chambre s'est constituée en comité général pour délibérer sur le bill relatif à l'achat des manuscrits de James Madison, un des présidens de l'Union. MM. Jones et Johnson, du Tennessee; Bayley, McDowell, Palfrey, Clarke, du Kentucky; Stephens, Borolin, Brodhead, Vinton, Holmes, de la Caroline du Sud, et quelques autres, ont pris part à la discussion.

Le bill est adopté sans aucun amendement.

Sénateurs du Connecticut.—La législature du Connecticut vient d'élire au sénat des Etats-Unis l'ex-gouverneur Baldwin, que le gouverneur actuel avait nommé provisoirement, et l'honorable Truman Smith, rapporteur du comité des affaires étrangères à la Chambre des Représentans. Le premier remplace le sénateur Huntingdon, décédé, et le second, M. Niles, dont le terme de service expire le 4 mars prochain. Il va sans dire que MM. Baldwin et Smith sont d'excellens whigs.

Philadelphie.—Le général Cadwalader est arrivé dernièrement à Philadelphie: il a été accueilli au milieu de l'enthousiasme général.

Meurtre.—Un meurtre affreux a été commis il y a quelques jours sur le bayou Maringouin, dans la paroisse Iberville. Un individu nommé Jack Cross a tué d'un coup de fusil un homme du nom de John Daniel. On ignore ce qui a pu le porter à cet acte odieux. *L'Ibervillian* dit que l'on n'a encore fait aucune tentative pour arrêter le meurtrier.

Rio Grande.—Nous avons reçu des journaux de Matamoros jusqu'au 21 de ce mois. La *Gazette* de Monterey annonce que Louis P. Cook et dix-huit autres marchands ont prié le général Wool de les protéger contre les exigences des autorités mexicaines. Celles-ci veulent que les négocians leur paient l'impôt sur les marchandises introduites dans l'intérieur avant la conclusion de l'armistice. Le général Wool a répondu que les autorités n'avaient pas le droit de prélever un impôt sur les marchandises introduites avant la publication officielle de l'armistice. Les contributions perçues illégalement devront être remboursées par les Mexicains.

Le célèbre brigand qui a fait assassiner il y a deux ans tous les membres de la famille Rogers, a été arrêté dernièrement à Reynosa.

Récoltes.—La *Concordia Intelligencer* du 27 annonce que [illegible]

Le Général Taylor [illegible]

Chronique locale.

1re Cour de District.—Rien de nouveau dans cette Cour. On y a plaidé deux affaires de batterie sans aucun intérêt pour le public.

Blessures.—M. John Spriggs, marchand en cette ville, a reçu une grave blessure au cou, chez un barbier dont la boutique est sur la rue Bienville. L'agresseur est un homme de couleur libre nommé John Formantin; il a été arrêté et conduit en prison. On espère que la blessure de M. Spriggs, quoique fort dangereuse, n'aura pas de fâcheux résultats.

Un nommé Humphrey Flint a aussi été arrêté sous l'accusation d'avoir blessé au bras l'esclave Madeleine.

Vol.—Adélaïde Gudrie accuse Jean Cottereaux de lui avoir volé divers objets de bijouterie, ainsi qu'un portrait qu'elle estime à $75. L'accusé a été mis sous caution.

Pierre Pascon se trouvait dimanche dernier dans le jardin de Ste-Hélène, quand tout à coup Félix Renaud se présente à lui un pistolet à la main. Pascon a porté sa plainte, et un mandat a été lancé contre Renaud.

Une dangereuse rencontre.—Dans l'après-midi de dimanche dernier, M. Jose Ballejo rencontra un homme nommé Pedro Serra au coin des rues Craps et Français. Serra vint droit à Ballejo et lui donna un coup de poignard au ventre. La blessure heureusement est légère. Quant à Serra, la police s'en est saisi, et il est maintenant sous caution.

La 3me municipalité sans lumières.—Depuis deux jours, les lampes de la 3me Municipalité n'ont point été allumées. Il y a pourtant un contrat pour l'entretien des lampes. Le conseil ne devrait point tolérer un pareil manquement à ses contrats.

Enquêtes—Un corps a été porté hier au Cypress Grove pour y être inhumé; mais le gardien du cimetière n'a pas voulu admettre le corps sans un certificat de médecin ou du coroner. Les soupçons étant éveillés, le coroner a été appelé, mais le jury a déclaré que la mort avait été occasionnée par une attaque d'apoplexie.

Le coroner a tenu une autre enquête sur le corps d'une femme nommée Laura Sumners, âgée de 23 ans. L'examen a constaté que la défunte s'était suicidée en prenant du laudanum.

Les restes d'un petit enfant ont été trouvés hier dans la matinée, près des magasins à tabac, de la Troisième Municipalité. D'après la décomposition du cadavre, le coroner n'a pas pu faire l'enquête.

Conseil de la 1re Municipalité—Douze membres répondent à l'appel, le recorder Génois est au fauteuil.

On lit un message du maire, informant que M. Gaubet et son associé ont protesté par-devant notaire contre la Municipalité, pour n'avoir pas rempli les termes du contrat qu'elle a passé avec eux pour la construction de certains wharfs et intersections de rues. Ce message est référé au comité des rues et débarcadères.

Par une résolution adoptée, le maire est autorisé à tirer des bons sur la caisse, pour le paiement de certaines réclamations.

M. Giquel présente une résolution obligeant les étaliers de la halle à établir leurs tentes de manière à ce qu'elles puissent être relevées lorsque le commissaire en donnera l'ordre.

Le voyer est autorisé à échanger la pompe Louisiana No. 10 contre celle No. 3.

Le Conseil met à l'ordre du jour de la prochaine séance, une résolution rappelant l'ordonnance qui accorde à la Chapelle de la rue des Remparts, le privilége exclusif de recevoir les corps. Cette résolution porte que l'on pourra célébrer les rites funèbres dans toute autre chapelle ou église de la Municipalité, après le 1er septembre prochain.

Le secrétaire est autorisé à réclamer de M. Bureau, ex-alderman, certains plans, documents et lithographies faisant partie des pièces du procès "Dubreuil Villars contre la Municipalité No. 1."

Le Conseil s'ajourne après avoir traité quelques affaires peu importantes.

Conseil de la Municipalité No. 3.—Séance d'hier soir. Un compte des Editeurs de l'*Abeille*, pour publication des retours officiels de la dernière élection municipale, montant à la somme de $75, est, sur motion de M. Flanders, référé au comité des réclations.

Les Editeurs du Journal l'*Orléanais*, présentent un compte de $136, pour publication dans les deux langues, du journal officiel de la séance du 22 de ce mois. Référé au comité des réclamations.

Une pétition de Mme Lucy A. Coldwell est également référée au comité des réclamations. Elle représente qu'ayant été, dernièrement poursuivie et condamnée à payer une amende de $2,500 avec les frais, pour avoir tenu, avec l'autorisation du Conseil, le jeu de Bagatelle dans les limites de cette Municipalité, elle demande en conséquence que le Conseil vienne à son secours. Après avoir délibéré sur diverses autres mesures de police, le Conseil s'ajourne.

(*Correspondance de l'Abeille.*)
Washington, 19 mai 1848.

Bien que ce jour soit consacré, à la chambre, à l'examen des bills d'une nature locale, et que ces jours-là, les séances n'offrent pas grand intérêt, cependant nous avons eu ce matin une discussion très animée sur l'esclavage, provoquée par une demande de rétribution pour un esclave enlevé par l'ennemi pendant la dernière guerre avec l'Angleterre. Giddings, Tuck & Co, ont, comme de coutume, fait de formidables discours contre l'esclavage; ils ont donné libre carrière à leurs haines et à leurs préventions.

M. Stevens, de la Georgie, a répondu à ces fanatiques, et il l'a fait d'une manière si remarquable, si réellement éloquente, que la chambre en a été vivement impressionnée: Il n'a pas pris le parti du Sud contre le Nord, mais il a examiné la question au point de vue national. Il a protesté contre cette monomanie de quelques membres qui suspendent la discussion des affaires publiques, et soulèvent de périlleux débats, toutes les fois qu'ils peuvent évoquer la question de l'esclavage. Ils semblent avoir voué une haine mortelle au Sud et à ses institutions. M. Stevens a adjuré les représentans du Nord de mettre un terme à cette croisade impie, qui n'a d'autre résultat que d'exciter de mutuelles préventions, de diviser les esprits, et qui pourrait bien enfin porter un coup fatal à l'Union elle-même. Le Sud est patient, mais il arrive un moment où la résistance devient légitime.

Ce discours a été écouté au milieu du plus profond silence. La chambre en a reçu une impression extrêmement favorable. M. Stevens s'était adressé à la raison des membres et non à leurs préventions; aussi ces derniers l'ont-ils entouré lorsqu'il a eu fini et l'ont-ils félicité cordialement.

La plupart des délégués démocrates sont réunis à Baltimore, mais il existe encore dans les esprits une incertitude aussi grande qu'il y a six mois. On intrigue de toutes parts, mais aucune de ces manœuvres n'est sure de réussir. Le général Cass est encore de tous les aspirans celui qui a le plus de partisans; ses salons sont encombrés de visiteurs. Cependant quelques personnes qui se prétendent bien informées assurent que depuis les dernières trente-six heures, l'étoile du sénateur Michigan a considérablement pâli, et que ses amis commencent à désespérer du succès. Ils voudraient l'emporter d'emblée au premier ballotage; la moindre hésitation leur semblerait fatale. Voilà pourquoi ils déploient une énergie extraordinaire. Il y a deux jours, ils ont imaginé une combinaison entre Cass et Mason. Quelques délégués de la Virginie se sont engagés à ce prix à voter pour Cass, mais la chose n'obtient pas grand succès. Mason n'a pas grande influence. Il a rempli honorablement le poste de secrétaire de la marine et il possède quelques unes des qualités que l'on exige dans le monde. Mais il a rendu peu de services à son parti, et il en a été récompensé au-delà de toute mesure. En outre, il s'est attaché à la fortune de Tyler pour occuper une place dans son cabinet. Il est vrai que le général Jackson l'a absous de cette faute. Si donc la Virginie se rallie à la candidature de Cass, M. Mason pourra peut-être sortir de son obscurité; sinon il faudra bien qu'il reste ce qu'il est actuellement.

Les partisans du général Cass ont un autre motif de crainte. Une partie de la délégation de l'Ohio se montre assez peu satisfaite de la candidature du général et ne serait pas éloignée de se rallier à un autre nom. On est grandement irrité contre ces factieux, et l'on fera tout ce qu'il est humainement possible de faire pour ramener au bercail ces brebis égarées. Ce ne sera pas facile, car les délégués comprennent leur importance. Les représentans du Sud ont en général peu de sympathie pour Cass. Ils déclarent qu'ils se retireront de la convention si l'on ne fixe pas aux deux tiers la majorité nécessaire pour un choix. Or, l'adoption de cette règle serait fatale au général Cass. Ses amis le savent bien; aussi mettront-ils tout en œuvre pour faire prévaloir la désignation à la simple majorité. Il y a cependant tout lieu de croire que les délégués du Sud l'emporteront. Que les partisans de Cass ne s'en indignent pas trop; n'ont-ils pas joué ce même tour à M. Van-Buren?

M. Walker, secrétaire du trésor, vient d'écrire à l'un des membres du Mississipi, qu'il ne veut pas être considéré comme aspirant à la candidature présidentielle. Quel désintéressement! Malheureusement l'honorable secrétaire refuse d'avance ce qu'il sait qu'on ne lui offrira pas. Il croit que le parti démocrate doit choisir un homme du Nord. C'est possible; mais M. Walker accepterait probablement pour son bénéfice particulier la candidature à la vice-présidence. Il comprend parfaitement la situation. Il refuse un rôle qui détruirait à jamais toutes ses espérances politiques. C'est de la prudence, et il possède cette qualité à un haut degré.

Les deux chambres s'ajourneront de lundi à jeudi prochain, afin de permettre aux membres qui y sont intéressés d'assister à la convention de Baltimore. Les whigs seront l'objet d'une pareille courtoisie [illegible]
H.

Tous les autres habitans sont des citoyens ouvriers, qui sont logés chacun avec leur famille.

Certaines familles s'y perpétuent depuis près de deux cents ans.

Les travaux de la campagne comme ceux des ateliers s'y font partie à la tâche, partie à la journée.

On y travaille onze heures par jour, et quelquefois plus, quand il y a presse.

La manufacture travaille à la fabrication des draps pour les troupes.

En tête du réglement il y a: "Se coucher de bonne heure et se lever matin, c'est fortune, sagesse, santé."

Les maîtres et les employés sont les premiers à donner l'exemple, et chacun s'y conforme exactement.

Les ouvriers ont une caisse tenue par plusieurs d'entre eux et surveillée par un employé.

Il est fait en faveur de cette caisse une retenue de 1 0/0 sur tous les salaires et sur les honoraires des commis.

Les chefs ou propriétaires y mettent tous les ans, de leur pur mouvement, une certaine somme.

Au moyen de ces retenues, on vient au secours de ceux que des maladies mettent dans l'impossibilité de travailler.

Il est accordé une pension de retraite aux vieillards et aux infirmes.

Ces retraites sont payées de la cassette particulière des propriétaires.

Ceux-ci ont le bon esprit de prélever sur leurs bénéfices annuels une certaine somme qui forme un fonds de réserve.

Mais telle est l'organisation, tel est l'ordre admirable qui règne dans cet établissement, que rarement on a besoin de puiser à ce fonds de réserve, et que ce fonds est presque toujours employé à donner de l'ouvrage à de nombreux travailleurs des communes voisines, dans ce qu'on appelle les mortes saisons. Ainsi, il n'est pas rare de voir 100 et 150 hommes, étrangers à la commune, occupés en hiver à défricher des mauvais terrains ou à faire des travaux d'embellissement qui coûteraient infiniment moins en d'autres temps.

Quant aux habitants de la commune, jamais de la vie aucun n'a souffert la moindre privation.

Tous sont contens et heureux. Pendant toute la semaine, ils travaillent et ils chantent.

Le dimanche, ils prient, ils s'amusent et ils dansent.

Pour peindre d'un trait les mœurs de cette petite commune, il suffit de dire que:

Le maire, âgé de quatre-vingt-neuf ans, n'a pas discontinué d'exercer ses fonctions publiques depuis l'empire.

Et que de temps immémorial *aucun habitant n'a donné lieu à aucune plainte quelconque en justice.*

Là tout respire l'ordre, l'économie, le travail.

Des paresseux, il n'y en a jamais eu, et il n'y en aura jamais, car un des articles du réglement porte que, tout individu qui, étant apte au travail ne gagnera pas de quoi vivre honorablement, sera chassé de l'établissement.

Il n'y a pas d'exemple qu'on ait eu besoin de recourir à cette disposition réglementaire.

FAITS ET MELANGES.

Lamartine.—Lamartine joue un si grand rôle dans le monde politique que ses moindres paroles méritent d'être recueillies et livrées au public. Voici la réponse qu'il a faite récemment à la députation des travailleurs.

"Le seul cri qui soit permis aux généreux citoyens que vous représentez, le seul cri que les membres du Gouvernement provisoire puissent accepter, c'est celui de: Vive la République! Vous lui donnez le même sens que nous, citoyens travailleurs, dont nous voulons relever le sort par le travail et par des institutions qui vous fassent entrer régulièrement dans la propriété et dans l'instruction, dans toutes les conditions d'aisance, de moralité, de lumière, de consolidation d'une société démocratique, mais d'une société définie et pratique.

"Vous n'êtes pas de ceux qui rêveraient l'expropriation des uns par les autres, mais vous êtes, comme le sont tous les travailleurs intelligens, honnêtes, vraiment patriotes, vraiment démocrates par le bon sens; vous êtes de ceux qui mourraient, au besoin, pour défendre les biens même qu'ils ne possèdent pas encore; vous êtes, je le vois à vos paroles, vous êtes dignes de cet admirable peuple dévoué à l'amélioration, non à la destruction de l'ordre social!

"Jamais la prospérité n'oubliera les preuves sublimes de bon sens, de dévouement, de désintéressement que vous donnez, à cette grande époque, devant la France et devant le monde. On disait que vous n'étiez pas murs pour la République; on disait que les travailleurs seraient le danger de la République. On vous ignorait, on vous calomniait: vous en êtes la force, la vertu, le salut!

"Ralliez-vous, à notre voix, autour de la sociét, car, sous la République, la société et le gouvernement reguier sont la propriété de tous! Encore une fois, point d'autre cri que celui de: Vive la République! Et, en criant ainsi, vous criez. Vive le travail! Vive la propriété! Vive l'ordre, qui garantit tout! Vous avez le droit de pousser ce cri plus que personne, car la République vous appartient! Vous l'avez conquise sur la royauté, et vous la défendrez contre l'anarchie! Celle-là sera vraiment la République du peuple et des travailleurs de Paris!"

La députation se retire aux cris de: Vive la République! et avant de se séparer les travailleurs font promettre aux délégués qui les ont introduits que la réponse de M. Lamartine serait répandue le grand jour de la revue générale, le 20 avril.

Les candidats du Clergé.—Le clergé, comme les autres corps de l'Etat, a fourni son contingent de candidats pour l'assemblée constituante. Le club des Minimes ayant fait offrir à M. l'abbé Gabriel, administrateur de la paroisse de Chaillot, ses suffrages pour la candidature à l'Assemblée nationale, M. l'abbé Gabriel s'est allé remercier en ces termes ses frères et amis:

"Citoyens,

"J'ignore d'où m'est venu l'honneur d'être invité par vous à faire partie de l'Assemblée nationale. J'avoue que si l'ambition avait pu trouver place dans mon âme, je n'eusse rien tant désiré que d'être un des représentans du peuple de Paris. Je renonce à cet honneur, mais je garderai le souvenir de l'initiative que vous avez prise comme le plus doux et le plus beau de ma vie. J'ai une mission à remplir auprès des ouvriers, plus humble et plus obscure, c'est la seule qui me convienne.

"Si j'avais accepté celle dont vous voulez m'honorer et que vous m'auriez demande ma profession de foi, voici ce que je vous aurais dit:

"Je veux la démocratie; je la veux comme homme, comme chrétien et comme prêtre.

"Comme homme: parce que le sang qui coule dans vos veines et celui qui coule dans les miennes est sorti de la même source; car, pour moi, il n'y a qu'une seule cause de toute vie, Dieu.

"Comme chrétien: je crois à la divinité de Jésus-Christ; voilà pourquoi j'ai recueilli avec amour ces paroles: Vous êtes mes frères; nous "n'avons tous qu'un même père qui est dans le "ciel." Lui seul les a prononcés. Aussi, je dis que lui seul peut faire que ce ne soit pas un vain mot, mais une réalité féconde.

"Comme prêtre: parce que je suis porteur de l'Evangile et chargé de l'expliquer aux hommes. Or, j'ai lu dans ce livre divin: "Que celui qui "veut être le premier se fasse le dernier de "tous." E. Jésus-Christ, avant de fonder cette doctrine nouvelle, a donné l'exemple de l'humiliation et de l'abnégation. Il ne couvrit pas ses épaules de la pompe royale; il prit la bure. Il n'appela pas auprès de lui les grands de la terre; il confia sa doctrine à des ouvriers; il se fit ouvrier lui-même, et celui-là qui avait si bien charpenté la création voulut être charpentier sur la terre. C'est ainsi qu'il donna au travail des titres de noblesse, en élevant le travail jusqu'au caractère de la vertu. Aussi, je vous le dis, regardez au Christ, regardez à cet ouvrier divin, si vous voulez conserver les droits que vous avez conquis; car lui seul vous fera aimer vos devoirs.

"On vous a dit que l'Eglise est ennemie de la liberté; c'est une erreur; les siècles l'ont appelée la république chrétienne; elle n'admet d'autre aristocratie que celle de la vertu. Ainsi, nous avons vu le fils d'un savetier devenir cardinal; un simple porcher monter sur la chaire de Saint-Pierre, et nous avons connu personnellement, dans le sacré collége, un des hommes les plus éminens de notre époque qui avait pour frère un petit cabaretier des environs de Rome.

"On vous a dit que les prêtres ne veulent pas la démocratie. Ne le croyez pas. S'il en existe quelques-uns, je les plains; ils n'ont rien compris à l'Evangile.

"Et maintenant, permettez-moi de vous donner quelques conseils pour diriger vos choix. Examinez d'abord si ceux qui se proposent à vous sont des hommes vertueux. La République ne peut être greffée que sur la vertu. S'ils aiment le plaisir, le luxe, les applaudissemens; repoussez-les; ce sont des égoïstes. La république veut des hommes de dévoûment, des hommes de sacrifice.

"De cette façon, modèles de vertu vous-mêmes et l'exigeant de ceux que vous aurez choisis, vous ne perdrez jamais vos droits. Oui, mes amis, que ces nobles cœurs qui battent dans vos poitrines hâlées et trempées de la sueur du travail, que ces nobles cœurs aspirent toujours en haut et ne tendent jamais en bas; car, du jour où vous cesseriez de regarder le ciel pour attacher exclusivement vos yeux à la terre, dès ce jour vous seriez esclaves.

"Ne voyez pas, comme quelques-uns, dans les événemens qui s'accomplissent l'œuvre et le conseil de l'homme. Il faut n'y voir que l'œuvre et le conseil de Dieu. C'est le Christ qui fait le tour du monde. Qui oserait attribuer à l'homme la victoire du 24 février? Non, non, ce n'est pas l'homme qui a fait rendre quatre-vingt mille soldats, les plus intrépides de l'Europe; ce n'est pas l'homme qui a paralysé quatre-vingt mille baïonnettes en d'aussi braves mains. C'est Dieu, c'est Dieu seul qui s'est mis entre le peuple et l'armée pour prévenir une lutte fratricide. Voilà ce que déjà nous avons dit ailleurs, et, comme pour confirmer nos paroles, le pontife d'immortelle mémoire qui siége au Vatican [illegible]

"Dieu je pourrai leur faire: n'importe où ils seront, dans ma paroisse ou loin de moi, qu'ils fassent une ligue et j'accourrai près d'eux."

Ces paroles, exprimées avec vigueur et cordialité, ont été universellement et sympathiquement applaudies.

COMMERCIAL.

Marché au coton de Liverpool.—Rapport de la semaine finissant le 5 mai 1848.

Depuis notre dernière revue, notre marché s'est amélioré d'une manière sensible, en comparant bien entendu la situation actuelle du marché avec celle qui y regnait depuis assez longtemps. La dernière limite de la dépression paraît avoir été atteinte et tout laisse espérer que l'amélioration qui a eu lieu continuera. A la fin de la semaine passée, le coton ayant été moins offert, les prix commencèrent à prendre plus de fermeté. Lundi le marché a été très animé et des affaires très importantes ont eu lieu dans presque toutes les qualités. La vente totale du jour s'est élevée à 9,000 balles faites dans presque tous les cas à un huitième de hausse sur les cotes de vendredi dernier, et dans quelques-uns à un quart.

Mardi, le même cours a tenu avec fermeté quoique cependant des transactions moins considérables aient eu lieu.

Pendant les trois derniers jours, les demandes se sont calmées et un plus grand choix de qualités a été offert aux acheteurs; mais les prix énoncés ci-dessus se sont maintenus, et la demande pour le commerce est très belle. Quelques demandes des premières qualités américaines ont été faites pour l'exportation; 800 balles américaines et 200 Surates ont été prises en spéculation; 4,210 américaines, 500 Pernam, 50 Maranham et 200 Madras pour l'exportation. Les ventes de la semaine s'élèvent à 34,210 balles—GEO. HOLT & Co.

Aujourd'hui le cours déclaré par le comité des courtiers est de 4 3/8 d pour fair Georgie, et de 4 7/8 d pour fair New-Orleans. L'estimation du stock dans ce port est de 182,210 balles au dessous de celle de l'année passée, pendant que les importations ne sont que de 12,341 balles au dessous de celles faites en 1847 à la même époque.

Marché du Havre—3 mai—COTON.

Le marché s'est fermé la semaine dernière à une baisse de 2 fr. sur le coton américain de toute qualité, mais au commencement de celle-ci, la confiance s'est manifestée et les prix se sont complètement relevés de cette dernière baisse. Les ventes totales depuis le départ du dernier steamer sont d'environ 3,900 balles, et les importations de 2,200. Le stock est aujourd'hui de 113,000 balles; l'année passée à la même époque il était de 71,000.

FAILLITES.

Branker, Sir Thomas, négociants,	Liverpool.
Eccles, Barnley & Co,	Glasgow.
Lox et Livingston,	New York.
Haddon & Sons, tisserands,	Aberdeen.
Haworth, Hardman & Co, négociants,	Calcutta.
Lazarro & Co,	Athens.
Leys, Masson & Co, tisserands,	Aberdeen.
Paresides Brothers,	Athens.
Pilot & Barbier,	New-York.
Potter, W., negociant,	Liverpool.
Bosier, A. & Co,	New York.
Starkie, M. Amenian, négociant,	Calcutta.

LISTE MARITIME.

Port de la Nouvelle-Orléans.

EXPEDIES.

Navire à vapeur Portland, [illegible] pr Vera Cruz.
Louisa, Potter, [illegible]
Blanchard, Blanchard, pr Liverpool.
Barque Croton, Stoddard, pr New York.
St Mary, Mohnen, pr Boston.
B. J. Cohen Hallora, pr Boston.
Goelette Retampaz, Lentz, pr Frontera, Mexico.
Commerce, Fareau, pr Balize, Honduras.

ARRIVES.

Navire Nestorian, Goodhue, de New York.
Gipsey, Thompson, de Liverpool.
Francois 1er, [illegible], de Boston.
St. Mary, Butler, de New York.
Satia, Cox, de Boston.
Edgar, Smith, de New York.
[illegible], de Philadelphie.
Barque Saratoga, Turley, de Philadelphie.
Dani Webster, Higgins, de New York.
Mary Larkin, Patterson, d'Apalachicola.
Brick Pocasa, Wilson, de Philadelphie.
Goelette H A Barling, Gould, de Baltimore.
Oscar Jones, Castanza, de Tabasco.
Martha, Cozzens, de Pensacola.
Alice, Ellis, de Pensacola.
C C Keyser, Alfeon, de Pensacola.
Mystic, Crane, de Pensacola.
Sarah, Trofaut, de Pensacola.
Gov Bennett, Snow, de Pensacola.
Dorah, Hagloch, de Pensacola.
Sloop Com Hull, Jackson, de Mobile.
Wm Lobett, Powell, de Pensacola.

—STEAMERS.—
Mobile, Fulton, de Mobile.
Munroe, Murphy, de la rivière de Ouachita.
Music, Dewees, de Lockport.
Ridgeley, Ross, de Harrisonburg.
Oregon, Hiern, de Mobile.
Jas Dick, Bellinger, de Nashville.

Au bas du fleuve et montant.

Quatre navires, dont on ne connait pas les noms.

MEMORANDA.

Le navire Oneco parti de ce port, a été rencontré le 23 du courant, par la latitude 25, longitude 84.

LIGNE DES STEAMERS CUNARD.

DE LIVERPOOL.
Hibernia pour New York, Samedi 13 mai.
Niagara pour Boston, Samedi 20 mai.
D'AMERIQUE.
Hibernia de New York, Mercredi 7 juin.
Niagara de Boston, Mercredi 14 juin.

Du Southern Workman, 10 octobre 1847.

Nouveau Remède.—Sirop Carminatif du Dr Billing.

Nous appelons l'attention du public sur cette estimable médecine dont nous publions l'avis dans une autre colonne; nous avons entendu des médecins très distingués le recommander chaudement comme le meilleur remède qui ait jamais été appliqué dans les cas de choléras d'enfants, ou maladie d'été, qui règne pendant les chaleurs.

Dépôt en gros, 72, rue du Camp, chez D. Hansbrough. Pour l'adresse des détaillants voyez l'avis dans une autre colonne. 25 mai—6

Le paquebot St MARY, cap. Thos. V. Biffin, de New-York, est en déchargement vis à vis la Monnaie. Les consignataires sont invités à faire recevoir leurs marchandises sur la levée, autrement elles seront emmagasinées à leurs frais et risques.
JOHN O. WOODRUFF,
30 mai 92 et 95, rue des Magasins.

Le navire EDGAR, capitaine Smith, de New York, est actuellement en déchargement en face du marché aux legumes, Première Municipalité. Les consignataires sont requis de venir recevoir leurs marchandises à la Levée, autrement elles seront emmagasinées à leurs frais et risques.
L. H. GALE,
30 mai 23, Commune

MM. Fabreguette & Morra, consignataires de marchandises par le navire Taglioni, capt Rogers, du Havre, sont priés de se présenter au comptoir des soussignés, pour régler le compte de sauvetage à la grosse. A. BROTHERS & CO.
29 mai Rue du Camp

MAIRIE DE LA NLLE-ORLEANS.
Conseil de la Municipalité No. Un.

Séance de Samedi, 22 mai 1848.

RESOLU que la résolution adoptée par ce Conseil le 26 du mois d'avril, ordonnant la vente des propriétés de cette Municipalité, est amendée de manière que dans le cas où les billets donnés en paiement ne seraient pas payés à leurs échéances, alors, et dans ce cas, ils porteront intérêt à raison de huit pour cent par an jusqu'à parfait paiement.

Approuvé le 23 mai 1848.
Signé, A. D. CROSSMAN, Maire.
Signé, JH. GENOIS, Recorder.
Pour copie conforme, A. D. CROSSMAN,
30 mai Maire

A VENDRE.

L'ETABLISSEMENT bien connu sous le nom de Republican et Union Coffee House, situé à l'encoignure Conti et Front Levée, avec le bail qui doit expirer le 1er décembre prochain, ainsi qu'un nouveau bail pour cinq années de plus pour ledit café et la maison attenante, à partir du 1er décembre 1848, jusqu'au 1er décembre 1853, avec tous les priviléges que donne le dit bail.

Si ledit établissement et bail ne sont pas vendus à l'amiable d'ici à vendredi prochain, il sera vendu à l'encan le samedi 3 juin à 10 heures du matin, par Chs. Maillot.

Pour les conditions qui seront avantageuses, s'adresser sur les lieux. 30 mai—4

DROGUES ET MEDICAMENS en débarquement d'un navire du Havre; Hydrodate de potasse, acétate de potasse, acide nitrique blanc, phosphate de soude blanc, d'ammoniaque, crême tartre soluble, oxide de Bismuth blanc, bi-carbonate de soude, bi-carbonate de potasse, valérinnate de zinc, sémence de coings, extrait de monésia, extrait de belladonne, extrait de jusquiame, extrait d'aconit, extrait de digitale, extrait de vetiver des Indes, extrait de jasmins, extrait d'héliotrope, extrait de [illegible], extrait de jonquille, essence d'absinthe, [illegible]. A vendre par P. CURACHIS,
30 mai Enc. Condé et St-Philippe.

TIR A LA CIBLE.
GRENADIERS GARDES D'ORLEANS

Attention!

La Compagnie prendra les armes dimanche 4 juin, équipement complet, tenue d'été et avec havresac; rendez-vous à l'Arsenal à 7 heures 1/2 précises du matin.

Soyez ponctuels.
Par ordre du Capitaine,
F. T. BOURNOS,
30 mai Sergent Major.

$50 DE RECOMPENSE.

S'est absenté de chez son maître, le 14 mai, le mulâtre JOE, américain; âgé de 30 ans, taille 5 pieds 6 pouces; maigre de la figure, parlant un peu le français et ayant un [illegible]

La récompense ci-dessus sera payée à qui le logera dans une des geoles de la ville.
Paroisse St-Bernard [illegible]
[illegible] DARCANTEL.

Propriété Pontalba.

Le plan des terrains de la dite propriété, peut être vu maintenant au bureau de l'encanteur rue Toulouse, No. 57. 27 mai

VIN—30 barriques vin rouge Montferrand.
30 barriques vin rouge St Julien Medoc,
20 do vin rouge vieux do
30 do do do do extra St Emilion,
10 do do do do Château Lafitte,
20 demi barriques vin rouge vieux St Julien,
200 caisses vin rouge Château Margaux,
50 do do do vieux St Julien,
100 do do blanc Haut-Sauterne et Haut-Barsac,
15 do absynthe suisse, 15 do kirsch do
300,000 bouchons fins 200,000 do de pointus,
10,000 do pour damejeannes, 66 caisses vieux Cognac, 4 1/4 pipes vieux Cognac.
Liqueurs, nouvelle, fruits à l'eau-de-vie, marasquino, curaçao, damejeannes, &c., &c., à vendre par DUBUCH F., 77, rue St Louis, entre Bourbon et Royale.

3 balles drap bleu,
4 caisses bobines fil 200 yardes, par 1000 douz., ayant droit au drawback.
DUFOUR, DURAND & Co,
31 mai 25, rue de Chartres.

1000 pièces brin coton par 9 yardes,
Un grand assortiment de dentelles bobinet de 1 pouce à 3 1/2 de large,
30 caisses coton blanche 3/4, 7/8, 4/4.
DUFOUR, DURAND & Co,
25, rue de Chartres.

20,000 BRIQUES ANGLAISES—80 paquets de tôle, en débarquement du navire Jno Cummings, de Liverpool, à vendre par
R. MASPEREAU & Co,
30 mai No 22, rue Condé.

Bottes, Souliers et Brodequins.

2500 caisses en magasin, comprenant un assortiment complet de marchandises fraiches, à vendre par R. C. HOBBS,
30 mai 12, rue de la Douane.

BOUTEILLES VIDES—160 paniers bouteilles françaises, à vendre par P. LONGIS,
30 mai 116, rue Royale.

CACAO—34 sacs de Guyaquil, en débarquement de la goëlette Henry A. Barling, à vendre par B. VALLS,
30 mai 37, rue Commune

CACAO—30 sacs de Para, en débarquement du navire St Mary, à vendre par B. VALLS,
22 mai 37, Commune.

SUCRE de la Havane, blanc et jaune, à vendre par B. VALLS,
30 mai 37, Commune.

AMANDES à coque douce et écossées, à vendre par B. VALLS,
29 mai 37, rue Commune.

RIZ DE LA CAROLINE—60 boucauts, à vendre par B. VALLS,
30 mai 37, Commune.

CIGARES de toutes qualités de la Havane et véritables principes, à vendre par B. VALLS,
30 mai 37, Commune.

NOIR ANIMAL, à vendre par B. VALLS,
30 mai 37, Commune.

CHARBON pulvérisé pour distillateurs—8 boucauts à vendre par B. VALLS, 37, Commune.
30 mai

TABAC de la Havane—60 balles, à vendre par B. VALLS,
30 mai 37, Commune.

FIGUES de Smyrne, à vendre par B. VALLS,
30 mai 37, Commune.

RAISINS de Zante, (Corinthe,) à vendre par B. VALLS,
30 mai 37, Commune.

CENDRE de Soda—15 barriques cendre de Soda, à vendre par ALFRED KEARNY & Co.
30 mai 99, rue des Magasins.

HUILE DE PALMA CHRISTI—15 barriques, à vendre par ALFRED KEARNY Co,
30 mai 99, rue des Magasins.

BAREGES ET OMBRELLES.
Giquel & Jamison,
No 6, rue de Chartres,

VIENNENT de recevoir, par les navires Rockall (du Havre), Union et Maid of Orleans (de New York), les articles suivants, qu'ils vendent à un très grand rabais, savoir:
Baréges nouveautés 1848,
Mousseline et jaconat 1848,
Mousseline suisse blanche et brodée couleur,
Batiste écrue et toile grise,
Toile d'Irlande et de Paris,
Ombrelles riches nouveautés 1848,
Gants et mitaines en filet blanc et noir,
Couvertures 6/4, 8/4, 10/4, 12/4 et 14/4,
Serviettes unies et damassées,
Mousselines à rideaux brodées et brochées,
Mousseline tarlatane unie, brodée et à pois,
Nansouk et jaconat blanc uni, rayé et frappé,
Ouvrage à œil de perdrix, gingas et listado fil,
Indiennes de toutes couleurs bon teint,
Eventails fantaisie pour deuil,
Gingham et mousseline noire, brin et bobinet à moustiquaire, plaids et bretagne superfines, bas pour dames et enfans, chaussettes pour hommes et enfants, coton bleu et écru 3/4, 4/4, 5/4, 10/4 et 12/4, nattes blanches et couleur, mouchoirs imitation Madras, serviettes rayées rouge et bleu, toile à draps 8/4, 9/4, 10/4, 11/4 et 12/4; gants en fil d'Ecosse et en soie, baréges unis, rayés et écarreaux, bandes et entre-deux en mousseline, fil à broder, aiguilles, galons, lacets et épingles, lacets à corset, corsets, cotonnade, bobinet, ruban, filoselle, gants en peau blanc, cols noirs, galons, anneaux à rideaux, &c.; tous ces articles seront vendus à un très grand rabais, au No 6, rue de Chartres. 22 mai

LE soussigné ne paiera pas les dettes que pourra contracter les stewards de l'équipage du steamboat Courier. THOMAS.
29 mai Agent de Vve J. Larose.

BLUE LICK en barils, sel menu (grand d'avoine), arrowroot, tapioka, sagou perlé blanc et jaune, mousse d'Irlande ou Carragne, mousse d'Islande colle de poisson, de Russie, colle américaine, colle de Cooper, gelatine en lanières pour gelée. Au blanc mangé, colle blanche pour chapeaux, cochenille en liquide, bleu en liquide, essences de toute espèce, baies de genièvre, en débarquement et à vendre par H. BONNABEL, Droguiste en gros,
26 mai encoignure Natchez et Tchapitoulas

Vente par cessation de Commerce.

MME LEON, encoignure Royale et Bienville, prévient les dames, qu'étant obligée de cesser les affaires pour cause de maladie, elle vendra (jusqu'au 5 de mois prochain,) ses marchandises au prix coûtant.

Le cinq il sera fait un encan pour clore.

Elle offre ses chapeaux et ses rubans au dessous du prix coûtant. 27 mai—5

MADAME ROBERT, rue Royale, à l'encoignure de la rue Toulouse, a l'honneur de prévenir les dames qu'elle a reçu par les derniers navires venus du Havre un superbe assortiment de chapeaux de paille en tout genre.

Cette marchandise arrivant beaucoup trop tard, Madame R. se décide à la vendre à 40 0/0 au-dessous du cours. 27 mai—10

NOUVEAU PROCEDE
POUR LA FABRICATION DES EAUX GAZEUSES,
DE L. PINAC, Pharmacien.

EAU DE VICHY; Eau de Seltz, Eau de Sedlitz; Eau ferrugineuse, limonades, etc. etc.
27 mai enc. Orléans et Dauphine

Pharmacie de L. Pinac.
Encoignure Orléans et Dauphine

ON VIENT de recevoir à cette pharmacie le véritable dépôt de l'huile tonique contre la chûte des cheveux, préparée par J. Weber, pharmacien, à Paris—Ce cosmétique arrête la chûte des cheveux après peu de jours d'usage, et fait revenir les racines quand elles ne sont pas entièrement détruites ou mortes: il lisse les cheveux mieux que tous les autres, enfin son usage journalier et continu retarde le grisonnement.
Sirop de digitale, préparé par Labelonye.
Teinture purgative de par Mieque.
Dragées de Lactate de fer de fer de Gelee & Conté.
Pastilles de do do do
Copahine mége, préparée par Jozeau.
Cigarettes pulmoniques de Paris; do de Belladone
Créosote—Billard.
Grains de santé du docteur Frank.
Papier Payard.
Chocolat purgatif de Desbrières.
Copahu ferrugineux du Dr Clarke.
Capsules perfectionnées au baume de copahu de Ch. Aceault.
Tissus spongieux pour cataplasmes, &c. &c.
Gouttes balsamiques de L. Pinac. 27 mai

AMELIORATION DES VINS—Au moyen du collage par les poudres de A. JULIEN, breveté. Cette poudre se vend chez
PINAC, pharmacien,
27 mai Encoig. Orléan et Dauphine.

CHAUX—2000 barils chaux fraiche de Thomaston, à vendre par
JOHN HAYMAN & Co,
27 mai 78, Poydras et 11 bâtimens Marigny.

BRIQUES A FEU—75,000 briques d'Ecosse de Pittsburg et de Pensacola, à vendre par
JOHN HAYMAN & Co,
27 mai 78, Poydras et 11 bâtimens Marigny, 3e m.

Aux Marchands aux Robes.

LE soussigné vient de recevoir par le navire Rockall, du Havre:
300 douzaines galon français de différents Nos.
100 douz gants filet, soie noire, avec manchettes et bouillon.
Ces articles seront vendus à très bas prix pour du comptant. D. B. MACARTY,
27 mai 238, rue Bourbon

LE soussigné reçoit par le navire Rockall, du Havre, les marchandises suivantes, qu'il vendra à très bas prix pour du comptant:
Mitaines filet de Paris, demi-longues sans doigts.
Dito do do do avec doigts.
Dito façon dentelle brodées do do
Gants filet soie noire de Paris, avec bouillon.
Dito do do do do frange.
Dito soie couleurs et noirs, avec manchette dentelle.
Dito soie couleurs, noirs et blancs p. homme.
Mouchoirs linon batiste à raies.
Dito do do à ourlet.
Dito batiste brodés et festonnés en couleur.
Mérinos noire triple chaîne (extra).
Mousseline laine noire 5/4.
Dito do do 3/4 de différentes qualités.
Lacets floselle pour corset.
Crême de Perse.
Pommade surfine.
Crême d'amandes amères, &c., &c.
D. B. MACARTY,
27 mai 238, rue Bourbon.

CIGARES—Regalias, Monte-Cristo, Nueva Imperiales, Sevillana, Sol, Dama Blanca et beaucoup d'autres marques; aussi Canones, Panetelas, Canones Mildres et Principes, le tout d'importation directe de la Havane, à vendre par
LABORDE & XIQUES,
31, Commune.

REÇU par le navire Rockall, du Havre, 200 doux. chemises couleur, ayant droit au drawback, à vendre par A. PAVILLIER,
30 mai 99, St-Louis, au 1er.

MADRAS etc., Doniolos, véritables—10 malles madras véritable, demoins nouveaux; 10 malles Doniolos, do do [illegible]
En débarquement à vendre par
H. DE GOER & RIFFLARD,
[illegible]

IMPORTANT A LA SANTE.

Les familles ne doivent pas négliger d'avoir constamment sous la main, quelques bouteilles de cette admirable composition nommée **Sirop carminatif de Billing**, surtout à ce moment de l'année où les chaleurs occasionnent si fréquemment des dérangements d'intestins. En voici la raison. Le système étant débilité par la chaleur, la digestion n'a pas assez d'activité pour disposer des alimens avant qu'ils ne soient putréfiés; ceci occasionne la formation dans l'estomac d'un acide particulier, qui cause ces horribles maladies nommées dissenterie, cholera morbus, inflamation des intestins, &c. Au premier symptôme d'irritation dans les intestins, on doit avoir recours au remède que nous présentons au public, dont les succès sont incontestés.

Du Rév. A. NEWTON, D. D.

Dr Billing—cher Monsieur, ayant fait usage de votre sirop carminatif dans ma famille, je suis heureux de pouvoir le recommander comme un excellent et infaillible remède. Je crois que toutes les familles devraient en avoir constamment à leur disposition, afin de combattre la maladie pour laquelle il est préparé.

Je suis, &c, A. NEWTON,
Clinton, Mississipi, 17 janv. 1846.

A vendre en gros et en détail par le propriétaire, O. O. WOODMAN, Vicksburg, Miss.

Dépôt du Sud et agence en gros, chez
D. HANSBROUGH, 72, rue du Camp.

A vendre chez Weld & Co, 72, rue du Camp; Sickles & Co, 24, rue des Magasins et 46, rue du Canal; Nathan Jarvis & Co, 20, rue Commune; A Oliver & Co, encoignure Bienville et Chartres; G. N. Morrison, 12, rue des Magasins; J. Wright & Co, 151, rue de Chartres; J. Llado, 27, rue Condé entre Ste-Anne et Dumaine. 25 mai

COGNAC dans les magasins de la douane, à vendre par les soussignés:
100 quarts pipes eau de vie John Durand La Rochelle.
15 demi do do do.
14 ditto do do J. Errand 4me preuve.
14 quarts do do do do do
12 ditto do vieux cognac Jean Louis.
9 demi do do Maglory.
16 quarts do do do.
20 quarts do Otard, Dupuy & Co.
20 quarts do Pinet, Castillon & Co.
10 barils do ditto.
12 mai J & J TARDOS, 15 Conti

A VENDRE par les soussignés
125 barils vin blanc, diverses marques.
1,000 caisses vin St-Julien.
250 do Haut Talence, vieux.
12 mai J & J TARDOS, 15 Conti

A VENDRE par les soussignés
3,000 livres saucissons imitation Lyon.
12 mai J & J TARDOS, 15 Conti

A VENDRE par les soussignés:
30,000 cigares, regalias, media-regalias et millares. J & J TARDOS, 15 Conti

A VENDRE par les soussignés:
1 caisse rubans français, convenables pour le marché mexicain. J & J TARDOS.
12 mai 15 Conti

FOULARD de coton pour le marché du Mexique:
12 caisses foulards imprimés:
6 caisses madras ordinaires, en débarquement du navire May Flower, du Havre, à vendre par H DE GOER & RIFFLARD,
13 mai 21, rue des Magasins

FOULARD de soie au drawback—6 caisses foulard soie qualité supérieure, en débarquement du navire Clinton, de Liverpool, à vendre par
H. DE GOER & RIFFLARD,
13 mai 21 rue des Magasins.

COUVERTURES à nègres de Z. Granier fils, en débarquement du navire Oceanus, de Marseille,
91 balles 3 points 1ère qualité.
16 do do 1ère do toute blanche sans barres, à vendre par
H. DE GOER & RIFFLARD,
13 mai 21, Magasins.

SARDINES à l'huile—En débarquement du navire May Flower, venant du Havre.
5,000 boites et 1/2 boites sardines à l'huile de la marque bien connue "B. Guilloux," ayant droit au drawback, à vendre par
AUGUSTE MOLIER,
13 mai—6 Rue St-Louis, No 98.

LE soussigné offre à vendre en magasin—150 paniers bouteilles de Bordeaux.
D. LANATA,
13 mai 9 et 10, rue Jefferson.

50 Paniers vin de champagne, à vendre par
D. LANATA,
13 mai 9 et 10, rue Jefferson.

40 Barriques vin vieux, à vendre par
D. LANATA,
13 mai 9 et 10, rue Jefferson.

VIN rouge—300 caisses Margaux, en magasin et à vendre par RAYMOND CAHUZAC,
21 mars 34, Vieille Levée.

A VENDRE chez V. Hébert, rue de Chartres—
LE WHIP POOR WILL OU LES PIONIERS DE L'OREGON, par Amédée Bouis, Louisianais. 26 mai

Histoire de Trente Heures.

HISTOIRE de la Révolution de fevrier 1848, par Pierre et Paul.
En vente chez V. HEBERT, libraire.
26 mai 149, rue de Chartres

Révolution de 1848.

HISTOIRE REPUBLICAINE illustrée de la Révolution de 1848, ou recueil authentique, anecdotique des glorieuses journées (22, 23 et 24 février) immortalisées par la victoire du peuple.
En vente à la librairie de V. HEBERT,
26 mai 149, rue de Chartres

VICOMTE DE BRAGELONNE.

LA neuvième livraison de cet intéressant ouvrage, faisant suite aux Trois Mousquetaires et à Vingt ans Après, par Alexandre Dumas, est en vente à la librairie de
VICTOR HEBERT,
23 av 149, rue de Chartres.
P. S. Les Nos de 5 à 6, arrivés sont arrivés.

CIGARES de la Havane—Un grand assortiment des meilleures qualités, toujours en mains et à vendre par J. M. CABALLERO,
26 mai 32, Vieille Levée

VANILLE—10 caisses gousses de vanille, en magasin et à vendre par
J. M. CABALLERO,
26 mai 32, Vieille Levée

SALSEPAREILLE.—25 balles salsepareille, en magasin et à vendre par
J. M. CABALLERO,
26 mai 32, Vieille Levée.

DEPOT général des conserves alimentaires de la fabrique de MM. Langlois & Co., à St Louis, Missouri:

Les soussignés préviennent les marchands et les consommateurs que le seul dépôt des produits de MM. Langlois & Co., est établi chez eux, où l'on trouvera constamment le choix le mieux varié de conserves, et que tous les ordres qu'ils recevront seront remplis promptement et avec tous les soins possibles.
FERBOS FRERES,
26 mai Encoignure Royale et Dumaine

COGNAC dans les magasins de la Douane:
20 quarts cognac E. Debor, 4me preuve.
10 bouteilles fine champagne de 1re preuve, à vendre par FERBOS FRERES,
26 mai Encoignure Royale et Dumaine

WYLIE & EGANA, ont transféré leur domicile au No 20, Vieille Levée, entre les rues Douane et Bienville. 24av

VINS EN CAISSES—500 caisses vin rouge, St Estèphe, Médoc.
600 caisses vin rouge, St Julien, Médoc.
300 do vin rouge, St Emilion.
150 do vin rouge, supérieur Pauillac, Medoc, à vendre par FERBOS FRERES,
26 mai Encoignure Royale et Dumaine

Ate. BARRAUD,
Coiffeur-Parfumeur,
Encoignure Royale et Orleans,

A l'honneur de prévenir les Dames et Messieurs qu'il vient de recevoir, par le navire Rockall, un beau choix de marchandises d'été et de fantaisie, et qu'il en fera l'ouverture le 26 mai courant.

ARTICLES POUR DAMES.

Gants de soie satin glacé, dito soie ordinaire, blancs, noirs et couleur; gants fil d'Ecosse, mitaines filet blanches et noires; gants longs filet noirs et blancs; bas de soie et fil d'Ecosse; pelerines et canezous, bonnets du matin, bonnets en taffetas ciré pour l'usage des bains; éventails du prix de 20 sous jusqu'à $20; guirlandes pour mariées; boucles de ceintures or et acier; épingles pour châles; dito pour robes; bracelets et autres bijouteries.

ARTICLES POUR HOMMES.

Chemises de toile blanche; do en percale devant de toile; chemises coton blanc; chemises en couleur jaconats très belles; do en toile couleur fines et ordinaires; bretelles soie; do en fil d'Ecosse; gants de soie; do en fil d'Ecosse; do coton blanc et couleur; cravattes en soie; do batiste fil; do batiste d'Ecosse; chaussettes fil d'Ecosse blanches; do en couleur; parapluies, cannes, cravaches, fouets de cabriolets.

ARTICLES DE FANTAISIE.

Portes cigares riches et ordinaires; carnets pour bals et pour visites; portes monnaie; bourses-sacs; éponges, brosses, boites à houppes porcelaine, do en cristal; nécessaires de voyage pour homme et pour dame; corbeilles de mariage; cartes de fantaisie et autres objets pour cadeaux; peignes, brosses, parfumerie, etc., etc., jouets d'enfants; grand choix de cheveux pour frisettes, bandeaux, fausses nattes, perruques et faux toupets; cheveux à vendre à Messieurs les coiffeurs, et autres articles qui seraient trop longs à détailler.

Il prie les personnes qui font usage de parfumerie de ne point confondre celle qu'il vend en son magasin, fabriquée à Paris chez les meilleurs parfumeurs, d'avec celle qui se fabrique ici; toutes ses pâtes, crêmes, poudres et autres cosmétiques pour l'usage de la peau, qu'il offre en vente, sont toutes faites avec les fleurs, ce qui fait que leur usage est salutaire pour entretenir la blancheur, la fraîcheur et l'éclat de la peau, et en effacer les rides; l'autre, qui se fabrique ici, est composée d'essence qui brûle la peau et en ternit l'éclat. Il est de même pour les pommades pour arrêter la chûte des cheveux; beaucoup qui se fabrique à qui l'on donne des noms nouveaux, l'on s'empresse de s'en servir, et malheureusement le remède est pire que le mal, vu qu'il rentre de ces corps acides qui en rongent la racine et qui les empêchent de repousser à tout jamais.

Toutes les marchandises ci dessus détaillées seront données à très bon marché. Partant pour France, il prie les personnes qui lui doivent d'avoir la bonté de vouloir solder leur compte avant son départ, qui est fixé au 4 juin prochain. 26 mai

RECUS D'ANGLETERRE—Mortiers et pilons de Wedgewood.
Entonnoirs assortis, do.
Capsules en porcelaine, do.
Ammoniaque concentré.
Calomel à la vapeur.
Pilules mercurielles et onguent mercuriel.
Sirop de Naphé, d'Astiag. Noir de fumée.
Extrait de coloquinte composé.
Carbonate de fer précipité.
Chlorure de chaux, en barils [illegible].
Raisin de Valeriane en bâtons.
Fleurs de lavande et de romarin, &c, &c. par
H. BONNABEL,
19 mai 37, rue Tchoupitoulas

A VENDRE en débarquement du navire Shannon, de Bordeaux:
100 barils vin blanc Haut Sauterne.
25 barriques vin rouge, bon ordinaire.
[illegible]

Remède magique de Dalley.

Le seul véritable porte toujours, sur l'enveloppe de chaque boîte, la signature du propriétaire, "H. DALLEY", écrite à la main.

Dépôt du Sud, au No 151, rue Chartres, Nouvelle-Orléans. 13 mars

Vermifuge Canadien de J. Winer & Co.
Dépôt chez P. A. Bertrand,
Encoignure Royale et Bienville.

La Louisiane est de tous les pays, celui où l'affection vermineuse revêt les formes les plus variées et les plus graves: et sans vouloir rattacher toutes les maladies de l'enfance à cette cause unique, on peut dire que bien des convulsions, des fièvres intermittentes deviennent mortelles lorsque le médecin s'obstine à la rejeter... il faut donc à tout prix expulser ces vers qui se produisent sans cesse dans le tube digestif, et pour arriver à ce but employer le vermifuge de Winer. C'est le seul qui réunisse les trois qualités suivantes d'être anthelmintique, purgatif et tonique. 19 nov.

SANGSUES.

A vendre pour compte d'un entrepôt de Hambourg.

10000 Sangsues hongroises, à vendre en gros et en détail.

Les personnes qui désirent de belles et bonnes sangsues n'ont qu'à s'adresser au dépôt, chez
CHEVALIER, Md. de papier peint,
17 mai rue de Chartres, 108.

ECRITURE.

MM. DOLBEAR, rue de Chartres, No 20 et No 15, rue du Camp. Cette classe d'écriture sera ouverte pendant l'été et l'automne, afin de préparer les élèves à remplir un emploi convenable à l'ouverture des affaires. Tous les élèves sont invités à continuer leurs leçons jusqu'à ce qu'ils possèdent une main sûre et une écriture expédiée. Heures des classes, de 9 à 11 heures A. M., de 4 à 6 et de 7 à 9 heures P. M.

A vendre: plumes en or de Dolbear. 20 mai

Aux Habitans Sucriers.

A VENDRE—Un moulin à sucre vertical, cilindre de 36 X 30. Chaudières à sucre de dimensions assorties, en fer fondu et battu, par
WYLIE & EGANA,
6 mai 20 Vieille Levée encoig. de la Douane

Calendrier du Jardinier.
SEMEZ EN MAI

Betteraves,	Laitues,	Poivre,
Harricots,	Lantilles,	Radis,
Choux,	Melons,	Roquette,
Carrottes,	Moutarde,	Squash,
Concombre,	Gombo,	Tomates,
Mais,	Panne,	Salcifis,
Brêmes,	Pois,	Giromons.

A vendre, un grand assortiment des graines ci-dessus au magasin de WM. DINN,
2 mai No. 11, rue Commune

MAISON A LOUER.—Une maison située rue Royale, encoignure Hôpital, convenable pour famille ou pour un magasin de détail et ayant leur installation de vitrières et étagères pour marchandises sèches ou tout autre partie. S'adresser pour les conditions, No. 35, rue de Chartres. RAVELET & PESTE. 24 mai

BAINS SULFUREUX ET DE VAPEUR.

LE soussigné a l'honneur de prévenir le public qu'il continue à préparer et administrer ces Bains dans le local où se trouve sa fabrique de parfumerie, rue Saint-Louis, No 203, entre les rues Villere et Robertson.

L'efficacité de ces Bains est déjà connue dans un grand nombre d'affections chroniques de la peau, telles que la gale, le prurigo, les dartres, la teigne, &c, &c. On s'en est servi avec un succès remarquable contre d'autres maladies très souvent rebelles aux ressources de l'art, comme les rhumatismes anciens, la goutte atonique, la paralysie, les scrofules, les engorgements des glandes, du sein, ceux des ganglions lymphatiques et des articulations. Des médecins distingués en font les plus grands éloges et les prescrivent journellement dans les maladies invétérées, qui réclament l'emploi d'un agent sudorifique puissant. Les succès obtenus par cette méthode de traitement sont confirmés par le laps de temps qui s'est écoulé depuis la guérison des malades.

Le soussigné espère que les soins qu'il a mis à satisfaire les personnes qui ont honoré son établissement de leur patronage, lui procureront pour l'avenir la confiance des malades dont le traitement réclame l'application des bains sulfureux et de vapeur. F. MAUBERRET,
15 mai—1an

EAU DE VIE—70 quarts de pipes P. H. Godard, 37 do do Castillon 1825.
45 1/2 quarts de pipes, A. Seignette 1825.
6 quarts do do do
10 demi do et 10 quarts Cossier et Martin
14 do do et 9 do J. J. Dupuy
5 quarts do M. Castillon, à vendre par
EUG. ROCHEREAU,
22 mai 17 & 19 rue St Louis.

EXPORTATION—En douane et à vendre par le soussigné:
3 pipes eau-de-vie ordinaire,
16 quarts do do,
30 barils do do,
11 quarts do do, Dumon supérieur,
8 do do do Pinet Castillon & Co. très vieille et très supérieure,
100 quarts Madère.
A vendre par P. LONGIS,
22 mai 116, rue Royale

30 Balles racines Salsepareille;
18 do jalap;
4 caisses vanille en débarquement de la goëlette Sirius, de Tuspan, ayant droit au drawback, à vendre par TH. BAILLY BLANCHARD & CO
20 mai—15t 99, rue de la Douane

HOTEL DE BILOXI.

Cet Hôtel, situé sur la propriété de John Nixon, sera ouvert aux pensionnaires et baigneurs le 8 juin 1848. Toutes les dispositions et améliorations nécessaires ont été faites afin d'y recevoir convenablement les personnes qui voudraient le visiter. On y trouvera aussi une buvette, un billard et des écuries pour les chevaux. Les personnes qui désireraient retenir des chambres à l'avance pourront s'adresser au soussigné, à Biloxi.

A dater du 20 courant, on pourra y recevoir des pensionnaires, mais la maison ne sera régulièrement ouverte qu'à l'époque indiquée ci-dessus.
15 mai—1m JOHN W. NIXON.

PLANTES ET ARBRISSEAUX.
No 11, rue de la Commune.

Le soussigné a en vente une grande quantité de plantes et d'arbrisseaux, en diverses variétés; des racines de fleurs bulbeuses de Hollande, telles que double-hyacinthe, amaryllis, tubereuse, &c. &c. Aussi des graines à fleurs des plus grandes beautés, qu'il vendra à bien meilleur marché que tout autre marchand de graines, attendu qu'il veut en terminer avant l'ouverture de son nouvel approvisionnement.

Il vend aussi des graines potagères des meilleures qualités et au plus bas prix. Wm DINN,
15 av 11, rue Commune.

GRAND RABAIS.

MADAME THEODORE, 199 rue Royale, entre St-Pierre et Orleans, a l'honneur de prévenir les dames de la Nlle-Orléans que voulant liquider son stock de marchandises sèches, elle les donnera au grand rabais, savoir, des robes à 12 1/2 cents la yarde bon teint,
Mousseline blanche, brodée en blanc et en couleur, à $3 50 la robe.
Baréges nouveau gout, à $5 00 la robe.
Jaconats français et mousseline do imprimées, à 25 cts la yarde,
Jaconats anglais à 15 cents la yarde,
Indiennes anglaises garanties bon teint, à 10 cts l'aune,
Mouchoirs batiste, garanti fil, à 30 cents, do à 20 cents, gants filet egyptiens à 75 cents, do à 30 cts, ombrelles soie couleur à $1 50 et $1 25, éventails riches à marabouts à $1 50 et $2 00. Ces articles ainsi que beaucoup d'autres dont la description serait trop étendue. 8 mai—30f

EPICES—100 sacs piment, 2000 surons de casse en magasin et à vendre par
NORCROSS & FOSDICK,
15 mai 62, rue des Magasins.

MAQUEREAUX—300 barils No 3, à vendre par NORCROSS & FOSDICK,
15 mai 62 rue des Magasins.

CAFE de Java—400 sacs, à vendre par
NORCROSS & FOSDICK,
15 mai 62 rue des Magasins.

DENIMS—50 balles, à vendre par
NORCROSS & FOSDICK,
15 mai 62 rue des Magasins.

CORNICHONS—200 caisses en jarres de 1/4, 1/2 et 1 gallon, en magasin et à vendre par
DE FOREST & CO,
15 mai 20 rue de la Douane.

CONSERVES—50 caisses bœuf à la mode, rotis, venaison, saumon, mis en boites hermétiquement fermées, et convenables à tous les climats, en magasin et à vendre par
DE FOREST & CO,
15 mai 20 rue de la Douane.

VIEUX VINS—6 barriques vin Médoc (Pontet Cannet) vieux.
16 barriques vin de Leoville Médoc.
6 demi do do blanc fin vieux Barsac 1840.
En débarquement de la barque Crotona, et à vendre par A. CARRIERE,
8 mai 24, rue Vieille Levée.

COUVERTURES—20 balles couvertures françaises de 3 points.
12 balles indiennes riches de dessins nouveaux.
4 do do pour perkale.
3 do mousselines satinées riches.
10 balles jaconats ayant droit au drawback;—le tout de la fabrique de MM. Dollfus, Mieg & Co, à vendre par
TH. BAILLY BLANCHARD & Co,
8 mai—1m 99, rue de la Douane

300 caisses vin Château Margaux; 100 barriques vin St-Julien et Montferrand; 100 caisses vin blanc vieux Sauterne et Barsac, cerises, abricots, prunes, poires à l'eau de vie, absinthe, kirsch, eau de fleur d'oranger, damejeannes et autres articles d'importation récente, à vendre par
DUBUCH F.
22 m 77, St-Louis, entre Royale et Bourbon.

BOUCHONS—En débarquement du navire Oceanus:
20 balles bouchons extra fins réguliers de 30000 ch.
5 do do extra fins pointus do
10 do do fins pointus do
A vendre par MARTIAL PEYRET & Co,
11 mai 27, rue St Louis.

10 Estagnons eau de fleur d'oranger, 1re qualité, do eau de rose, 1ere qualité;
Essence de bergamotte, thin rouge, aspic, lavande, &c, à vendre par
MARTIAL PEYRET & Co,
11 mai 27, rue St Louis.

Changement de domicile.

LE soussigné a transféré son domicile du No. 57, rue du Canal, au No. 17, rue de Chartres, où il ouvrira aujourd'hui, à midi, son riche assortiment de modes, nouveautés, objets de toilette, parfumerie, etc. Il invite les Messieurs et les Dames à venir le visiter.
D. F. WAYMOUTH,
19 jan 17, rue de Chartres

LIBRAIRIE DE LELIEVRE,
210, *rue Royale*,

EN VENTE:—Chimie complète du Dumas, Chimie de Munia.
Les armes et le duel par Grisier.
Histoire de la Maçonnerie par Clavel.
Œuvres de Corneille, Molière, Racine,
Choix de Manuel Roret.
[illegible]
Œuvres de Balzac et d'Arago.
Bibliothèque [illegible]
[illegible]

LANGUES MODERNES.
MÉTHODE DE VIVE VOIX.

J. S. DE PALOS, Professeur d'ANGLAIS, FRANÇAIS et ESPAGNOL, au No 14, Passage de la Bourse des Marchands, (Exchange Place), entre les rues Douane et Canal, vis-à-vis la Poste. Sa méthode d'enseignement mérite l'attention des personnes qui désirent acquérir une parfaite connaissance des susdites langues et les parler comme il faut. Il est visible de 9 heures du matin, midi, et de 5 à 8 heures du soir.

SALON
DE CREMES A LA GLACE.

LE soussigné a l'honneur d'informer le public et ses amis, qu'il vient de faire l'ouverture de son salon de CRÊME A LA GLACE, situé rue St Charles, à une porte de la rue Gravier, et vis-à-vis l'Eglise du R. M. Clapp, où il tiendra constamment une variété de crêmes à la vanille, ananas, citrons et une variété d'autres crêmes, suivant la saison ainsi que des sorbets et des limonades glacées.

Le soussigné espère par ses soins, et le confort de son établissement, mériter le patronage du public.

Les familles seront servies promptement et à des prix raisonnables.

Dans le magasin, au dessus du salon, on trouvera constamment du soda, mead et un grand assortiment de fruits, ainsi que des articles de confiserie de toute espèce.

Le salon de crême sera ouvert jeudi, 25 courant, et des airs seront joués pendant la soirée par un excellent orchestre.
LAZZARO DANCEWICH.
22 mars—3m

HOTEL et JARDIN,
Une des plus délicieuses résidences du Sud.
L'Hotel et les Jardins de Carrollton
A cinq milles et demi de la rue du Canal à la Nlle-Orléans, correspondant par le rail-road de Carrollton.

LE soussigné a l'honneur d'annoncer qu'il est parfaitement préparé à recevoir un nombre limité de Pensionnaires, par jour, semaine, ou mois. Termes—$2 par jour; $10 par semaine; $35 par mois.

On peut avoir à déjeûner, à dîner ou à souper à toute heure.

En outre des vins et liqueurs, qui sont des meilleures qualités, on sert au salon et aux jardins des Crêmes à la glace, Sorbets, Limonades et du Soda.

Les salles à manger et le restaurant sont sous la surveillance de M. Foucher, avantageusement connu à la Nlle-Orléans et à la Mobile.

Il y a des billards, des ten pin alleys et quilles. Les écuries peuvent admettre trente chevaux.

N. B. Le Jardin a fleurs, qui tient à l'hôtel, a une étendue de dix arpents, est disposé avec beaucoup de goût, et surpasse en beauté tous ceux qui se trouvent aux Etats-Unis.

En s'adressant au jardinier, on peut obtenir des BOUQUETS de toutes variétés.

Le Propriétaire de l'Etablissement sollicite le patronage des Visiteurs, et leur promet que rien ne sera négligé pour leur être agréable.

Les Pensionnaires réguliers de l'hôtel pourront obtenir pour $3 des billets du rail-road qui leur serviront tout un mois, du 1er juin au 1er juillet.
1 mai—au sep JAMES DUENO.

PAVILLON ST-ANTOINE.

COURVOISIER & Co. préviennent le public que dimanche 28 du courant, ils feront l'ouverture de leur Pavillon, où ils s'empresseront d'offrir aux vrais amateurs des Glaces et Sorbets, qui, tant par le parfum que par les soins et l'habileté de leur confection, ne le céderont à aucun autre.

Les embellissements nouveaux faits à ce jardin, ainsi qu'un service qui ne laissera rien à désirer, doivent leur assurer, pour cette année comme par le passé, un patronage dont ils furent toujours jaloux et dignes. 23m

Grande Promenade musicale
Et Salon fashionable de Crême à la Glace,
"A L'ARMORY HALL, RUE DU CAMP.

Le propriétaire a l'honneur d'annoncer au public qu'afin de rendre son salon plus agréable, il vient d'engager une compagnie de musiciens qui exécutera la musique la plus nouvelle. On y trouvera de plus les meilleurs rafraîchissements, tels que crême à la glace, sorbets, etc. Le propriétaire espère que la supériorité de ses produits et de son salon lui mériteront le patronage public.

Fournitures faites pour soirées ou familles dans le plus bref délai.

N.B.—Lorsque le grand salon sera occupé pour bals ou concerts, le public sera admis et servi dans la galerie du magasin, qui est aussi vaste et fraiche.
23 mai—1m

AVIS.
COMPAGNIE D'ASSURANCE DE LA NOUVELLE-ORLEANS.
Le 1er mai 1848.

A UNE assemblée des Directeurs, il a été résolu qu'à l'avenir cette Compagnie fera au comptant une remise de six pour cent, sur toutes primes qui lui seront payées pour risques de feu, maritimes et de navigation intérieure.
J. TUYES,
1er mai—30 Secrétaire

WM. L. BURGESS & Co.,
Marchands Commissionnaires.
Marchands de Fers, Plâtre, Avoine, et Produits de l'Ouest.
No. 11, Front-Levée,
Entre les rues Douane et Bienville,
Nouvelle-Orléans.

Une attention toute particulière sera donnée aux consignations ou expéditions de marchandises. 3 mai

MME. BOYER, informe que le bruit a été répandu qu'elle devait quitter la Nouvelle-Orleans pour aller se fixer à New York, a l'honneur de prévenir ses amis et le public que ce bruit est absolument faux et qu'elle continuera à résider dans cette ville, à laquelle sont attachées toutes ses sympathies par un séjour de 17 ans, et la confiance bienveillante dont elle a été entourée dans l'exercice de sa profession. 24m

J. E. LOHRE & Co.,
MAGASIN DE MERCERIE ET DE JOUETS,
84 rue de Chartres, entre Bienville et Conti.

OFFRENT aux Dames l'un des plus grands choix de mercerie qui se trouve en ville, tels que:
Fil, aiguilles, boutons de nacre, soie, galon, lacets soutache, ruban, coton floche, agrafes, cordonnets, gants filets, mitaines, bas et 1/2 bas d'enfants, bretelles, jarretières, sacs, bourses, corsets, dentelle coton, parfumeries, savon, eau de Cologne, brosses à dents, peignes, boites à ouvrage, châles, éventails, paniers, plumes et porte-plumes, aiguilles à broder, ainsi qu'un très grand choix de jouets. Tous ces articles à des prix modérés. 24m

PEROU OU SCARE—Le Caissier de [illegible] pour 25 actions du fond capital de la Banque des Marchands and Traders, daté du 15 avril 1835, en faveur d'Alex. Gordon. Avis est par le présent donné qu'application a été faite à ladite Banque, afin d'obtenir un autre certificat desdites actions.
28 mai—15f

QUINCAILLERIE A BON MARCHE.

AYANT acheté de M. Fs Pascal le fonds de son magasin de quincaillerie, situé au No 36, rue de la Vieille-Levée, j'avise MM. les habitants, marchands de la campagne et entrepreneurs, à venir visiter mon stock; désirant le réduire de moitié, je vendrai une grande partie des marchandises au dessous du prix coûtant.
9 mai—1m GABRIEL PASCAL.

A LOUER OU A VENDRE, livrable le 1er juin prochain, la belle MAISON haute, située rue Bourgogne, No. 251, connue depuis longtemps comme "Hôtel Louisianais". Pour les conditions, s'adresser au No 230, rue des Remparts ou No. 15, rue Royale. 28 mai—1f

A VENDRE—Une étendue de terre face au Bayou Maringouin, dans la paroisse d'Iberville, en cet Etat, désigné sous les sections Nos 36, 37, 38, 39 et 40 dans le Township No. 8, range No. 9, Est, contenant en tout 840 11/100 acres. Pour plus amples informations, s'adresser à A. MILTENBERGER,
20 mai—10f 15 rue Royale

EAU DE VIE de pêches et Marise:
25 barils de marise;
10 do eau-de-vie de pêche;
20 do noir d'ivoire, en magasin et à vendre par F. ROUMIEU,
17 mai 98, rue St-Louis

PENDANT mon absence de la ville, Mr. Emile Riberaus est mon fondé de pouvoirs par acte pardevant L. T. Caire, notaire public.
Nouvelle-Orléans, 16 mai 1848.
17 mai—10 F. ROUMIEU

HUILE—300 paniers huile de Flagniel, de 12 bouteilles; 100 paniers idem de 24 demi bouteilles, en débarquement du navire Magnolia, à vendre par DARAN, QUEYROUZE & Co.
17 mai 11 et 13, rue St Louis

A Vendre par le soussigné, en débarquement du navire Rosalinde, venant du Havre.
3 tonneaux fromage de Gruyère
N. DUDOUYT,
17 mai 13, Toulouse.

EN Magasin, d'importation antérieure.
60 barriques vin St Julien 1841.
30 do do vieux diverses marques.
30 do do bon ordinaire pour famille
30 barils vin blanc Haut-Sauterne et Barsac.
10 1/2 barils cognac vieux marque Le Coq.
30 barils Madère, 30 barils Porto.
30 [illegible] de Bourgogne vieux.
150 [illegible] absinthe Suisse.
30 do absinthe Bauvageol et Bruneton.
50 do kirsch do do
30 do fraises et framboises dans leur jus.
200 do fruits à l'eau de vie, prunes poires et abricots.
100 do cerises à l'eau de vie.
50 do vin blanc 6 1/2 bles.
20 do do rouge do
40 do et 12 estagnons eau de fleur d'oranger.
15 balles de 30,000 bouchons pointus.
N. DUDOUYT,
17 mai 13, Toulouse.

COUTIL BLEU—75 caisses coutil bleu d'Amoskeag, en magasin et à vendre par
DE FOREST & CO,
5 mai 20, rue de la Douane

INDIENNES—100 caisses indiennes d'une variété de dessins et de couleurs, en magasin et à vendre par DE FOREST & Co,
5 mai 20, rue de la Douane

GINGHAMS—4 caisses ayant droit au drawback, en magasin et à vendre par
DE FOREST & CO,
5 mai 20, rue de la Douane.

TOILE BRUNE A DRAP—100 balles New York mills; 50 balles Hamilton;
20 balles Otis; 50 do Thorndikes, en magasin et à vendre par DE FOREST & CO,
5 mai 20, rue de la Douane

TEREBENTINE—25 barils en magasin et à vendre par NATHAN JARVIS & Co,
20 av Magasin et Commune

DETENU [illegible] de St J.-Baptiste, le nègre nommé [illegible], se disant appartenir à M. [illegible] à Paincourt, Bayou La Fourche, [illegible] parle anglais et un peu le français. Le propriétaire est prié de le retirer en [illegible]
Paroisse St J.-Baptiste, 23 mai 1848.
20 mai A. LEBOURG, Shérif

[illegible]